

Université Paul Sabatier le 4 Juin 2019,

**Objet : demande de transparence vis-à-vis des personnels de l'université en ce qui concerne l'agenda social.**

Monsieur Le président,

Depuis notre dernier échange, vous n'avez semble-t-il pas modifié la teneur de votre agenda social. La présentation de celui-ci devant le CA de l'université, et par conséquent son approbation, restent d'actualité. **L'audit demandé par certains membres du CHSCT a simplement décalé les échéances au-delà du 28 juin, date à laquelle les experts doivent rendre leurs conclusions.**

Cet agenda social, dans ses implications notamment sur le temps de travail, n'est pas un sujet anodin pour les personnels qui, au travers de multiples actions menées depuis mars 2019, ont tenté de vous le faire entendre. Ils ne comprennent pas que sur un sujet qui lie aussi étroitement leur vie au travail, et donc leur vie tout court, vous fassiez si peu cas de leurs avis.

Vous n'ignorez pas qu'en juillet-août nombre d'entre eux seront absents du campus et ne pourront donc pas mesurer en connaissance de cause le rapport gains/pertes de ce que vous leur proposez. **C'est pourquoi, nous vous demandons aujourd'hui de faire preuve de clarté et de transparence au sujet de ce projet en vous engageant:**

- à ne pas mettre l'agenda social à l'ordre du jour des CTE, CHSCT ou CA de l'université durant les mois de juin, juillet et août 2019,
- à présenter votre agenda social devant l'ensemble des personnels BIATSS,
- à solliciter enfin leur accord par le biais, a minima, d'un referendum.

**Nous attendons une réponse de votre part au plus tard pour le jeudi 13 juin matin, date de la prochaine assemblée générale des personnels.**

La démocratie, seule garante de rapports apaisés au sein de notre établissement, implique également que chaque syndicat ayant participé à l'élaboration de votre agenda social (SNPTES, SGEN CFDT et SNESUP-FSU) puisse consulter les personnels BIATSS afin de valider auprès d'eux leurs positions sur l'agenda social. **Libre à ces syndicats de définir la méthode à employer, mais il est incompréhensible pour quiconque de lier la globalité des personnels à l'approbation de ce projet sans avoir obtenu au préalable explicitement leur accord.**

Nous espérons que votre attachement aux personnels BIATSS de l'université Paul Sabatier, ainsi qu'aux principes d'universalité et de démocratie en général, vous conduiront à répondre positivement à nos demandes.

Cordialement,

Le COMITE de MOBILISATION des Personnels d'UTIII.